Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 029-212901771-20260706-2026DCM067-DE

Commune de Plouarzel
Ti ker Plouarzhel
Département du Finistère
Penn ar Bed

Date de convocation : 29/06/2026
Date d'affichage : 29/06/2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 27
Présents : 24
Votants : 26

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt six
le six juillet
à vingt heure trente minutes

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur André TALARMIN, Maire.

Présents : M. Talarmin, Mme Conq, M. Bourles, Mme Evain, M. Batany, Mme Chentil, M. Cloitre, Mme Hoarau, M. Provotal, M. Roudaut, M. Jezequel, Mme Lannuzel, Mme Jestin, M. Leguet, M. Petton ; Mme Bouvier, Mme Kerdranvat, M. Jestin, Mme Deroo, M. Berthou, Mme Dulchain, M. Le Bris, Mme Drezen, Mme Bescond

Absents représentés : M. Quéméneur qui a donné pouvoir à M. Talarmin, M. Le Coz qui a donné pouvoir à Mme Conq

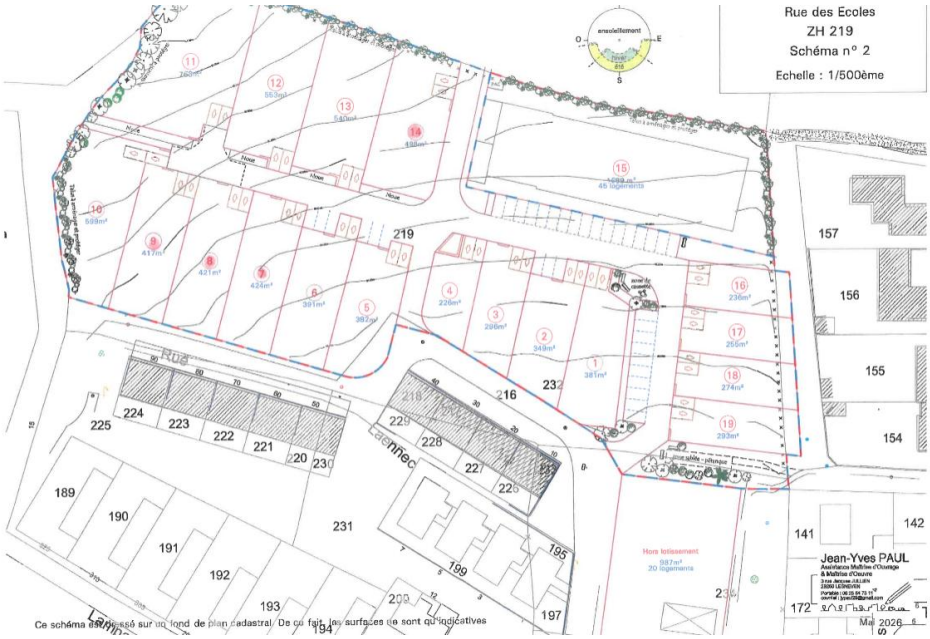
Absents : - Mme Viala, absente excusée

Secrétaire : M. Sébastien Berthou

2026DCM067	**VILLAGE D'OR : CHOIX DE L'IMPLANTATION DU BÂTIMENT**

Exposé :
M. le Maire présente au conseil municipal le projet de résidence senior porté par Village d'Or. Une nouvelle implantation est proposée.

Ancien projet :



Nouveau projet :

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 029-212901771-20260706-2026DCM067-DE



Délibération :
Après en avoir délibéré, le conseil municipal est invité à :

- approuver le principe de l'implantation de ce projet ;

Décision du conseil municipal : adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré à Plouarzel les mêmes jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme du Registre des Délibérations.

Le Maire,
André TALARMIN.

Certifié exécutoire	La présente délibération peut fait l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par les services du contrôle de légalité.